Image not found or type unknown

# loi Pacte et assurance-vie

Par **ChMaBu**, le **06/07/2021** à **11:17**

Bonjour,

Dans le cadre de la loi Pacte, j'ai souhaité transférer une assurance vie vers une autre déjà existante, chez un même assureur (Axa) mais chez deux distributeurs différents.

Le distributeur destinataire me répond que cela n'est pas possible car:

- le contrat que je souhaite transférer est un contrat collectif et non individuel

- le contrat destinataire n'est plus commercialisé.

Qu'en pensez-vous ?

Merci

Cordialement

Christian Buisson

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés